



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

communication

Question au Gouvernement n° 2703

Texte de la question

M. le président. La parole est à M. Jean-Claude Boulard, pour le groupe socialiste.

M. Jean-Claude Boulard. Ma question s'adresse à M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie et concerne les restructurations annoncées aujourd'hui par le groupe Philips.

En 1996, avec l'aide de l'Etat - prime d'aménagement du territoire et crédits de recherche - ainsi qu'avec l'aide des collectivités locales, le groupe Philips a installé au Mans un centre de recherche et de fabrication dans le domaine de la téléphonie mobile.

Ce sont aujourd'hui 2 600 emplois qui sont concernés, ainsi que des milliers d'emplois en sous-traitance.

Ce matin, pour faire face à la crise mondiale de la téléphonie mobile, le groupe a annoncé des «ajustements» en matière d'emplois, sans les chiffrer.

Face à cette situation dont vous mesurez la gravité, les élus locaux unis et rassemblés sur ce dossier, c'est-à-dire les élus du conseil général, du conseil régional et de la ville du Mans, vous demandent d'intervenir auprès de ce groupe afin que les engagements sur la pérennité du site soient maintenus et que des activités nouvelles viennent y consolider l'emploi. (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert.)

M. le président. La parole est à M. le secrétaire d'Etat à l'industrie.

M. Christian Pierret, secrétaire d'Etat à l'industrie. En effet, monsieur le député, après des années de très forte croissance - 60 % en 1999, 45 % en 2000 -, le marché des terminaux de téléphone mobile, et non des communications, subit un retournement de conjoncture, et les ventes devraient stagner cette année. Certains constructeurs connaissent d'ailleurs d'importantes réductions des volumes vendus, dans un contexte très concurrentiel de baisse des prix, et les stocks de matériels invendus sont pléthoriques.

Dans ce contexte, le neuvième fabricant mondial qu'est Philips vient d'annoncer des résultats en baisse de 90 % pour le premier trimestre de cette année. L'entreprise a d'ailleurs annoncé au niveau mondial la suppression de 7 000 à 8 000 emplois.

Comme vous l'avez dit, c'est aujourd'hui même que le comité central d'entreprise s'est réuni, et la direction a, d'après mes informations, confirmé aux organisations syndicales que différentes options étaient à l'étude pour l'avenir de cette activité et qu'un projet serait défini dans le courant du deuxième trimestre.

Etant donné l'importance pour Le Mans de la présence de Philips - 2 600 personnes -, la méthode doit être celle de la concertation et du dialogue préalables avant toute évolution: concertation avec les organisations représentatives et, naturellement, dialogue avec les élus locaux et les municipalités concernées.

J'ai alerté solennellement les dirigeants, à votre demande, il y a déjà de nombreux jours, et encore la semaine dernière, sur l'importance des décisions qu'ils auront à prendre pour les salariés, leurs familles et l'environnement local. J'aurai l'occasion de les rencontrer très prochainement pour examiner avec eux toutes les solutions qui pourraient permettre de pérenniser cette activité - c'est l'objectif du Gouvernement - et en particulier au Mans (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert.)

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Boulard](#)

Circonscription : Sarthe (5^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2703

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : industrie

Ministère attributaire : industrie

[Date\(s\) clé\(s\)](#)

Question publiée le : 18 avril 2001, page 1904

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 18 avril 2001